

CAHIERS DE RECHERCHE  
ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE

NUMÉRO 6 - AOÛT 2012

## LE DÉCLIN DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU QUÉBEC, 1985-2008

FRANÇOIS GÉLINEAU, PH. D.  
RONAN TEYSSIER, PH. D.



Chaire de recherche  
sur la démocratie et les institutions  
parlementaires



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Chaire de recherche sur la démocratie  
et les institutions parlementaires



François Géliveau, Ph.D.

Ronan Teyssier, Ph.D.

Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008

Département de science politique

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Pavillon Charles-De Koninck, bur. 4417

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Courriel : [francois.gelineau@pol.ulaval.ca](mailto:francois.gelineau@pol.ulaval.ca)

Téléphone : (418) 656-2131, poste 3073

Télécopieur : (418) 656-7861



# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>1</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
Le contexte.....	5
La banque de données issue des listes électorales annotées .....	6
La structure du rapport .....	6
<b>Chapitre 1</b> - Quelle est l'ampleur de la chute de participation au Québec ? .....	<b>9</b>
L'évolution de la participation électorale au Québec et au Canada.....	9
L'évolution de la participation électorale dans les provinces canadiennes .....	10
Le déclin de la participation électorale depuis 1980 .....	11
Conclusion .....	12
<b>Chapitre 2</b> - Dans quelle mesure les changements démographiques sont-ils responsables du déclin de la participation .....	<b>13</b>
L'évolution de la participation en fonction de l'âge.....	13
Le poids démographique des différentes cohortes d'électeurs .....	14
Distinguer l'effet « cycle de vie » de l'effet « générationnel » .....	16
Le sexe des électeurs et la participation électorale .....	19
Conclusion .....	21
<b>Chapitre 3</b> - Les caractéristiques du contexte socioéconomique et institutionnel ont-elles une incidence sur le taux de participation .....	<b>23</b>
Présentation de la banque de données .....	23
Concentration de la population et participation électorale .....	24
Diversité et participation électorale .....	26
Proportions de jeunes et de diplômés et participation électorale .....	28
Contexte économique et participation électorale.....	30
Compétition électorale et participation électorale .....	32
Analyse multivariée de la participation .....	34
Conclusion .....	36
<b>Conclusion</b> .....	<b>37</b>
<b>Références</b> .....	<b>39</b>



## **Annexes**

ANNEXE 1 - Considérations méthodologiques

ANNEXE 2 - Estimation du taux de participation aux élections générales du Québec

ANNEXE 3 - Estimation du taux de participation par groupe d'âge

ANNEXE 4 - Estimation du taux de participation par groupe d'âge et par sexe

ANNEXE 5 - Estimation du taux de participation par cohorte d'électeurs



## Liste des tableaux et figures

Figure 1.1 - Évolution du taux de participation au Québec et au Canada, 1944-2008. ....	9
Figure 1.2 - Évolution du taux de participation dans les provinces canadiennes, 1980-2008. ....	10
Tableau 1.1 - Taux moyen de participation et tendance estimée au Canada et dans les provinces canadiennes, 1980-2008. ....	11
Figure 2.1 - Taux de participation aux élections générales du Québec par groupe d'âge, 1985-2008. ....	14
Tableau 2.1 - Taux de participation électorale par groupe d'âge en 1985, 2007 et 2008. ....	15
Tableau 2.2 - L'analyse multivariée du vote. ....	17
Tableau 2.3 - Simulation de la participation électorale par âge et par génération. ....	19
Tableau 2.4 - Déclin simulé de la participation électorale attribuable à l'effet générationnel. ....	19
Tableau 2.5 - Taux de participation par sexe, génération et groupe d'âge. ....	20
Tableau 3.1 - Taux estimés de participation en fonction du caractère rural ou urbain de la population de l'aire de diffusion. ....	25
Tableau 3.2 - Taux estimés de participation en fonction de la densité de la population dans les circonscriptions électorales. ....	26
Tableau 3.3 - Taux estimés de participation en fonction de la part des immigrants dans la population de l'aire de diffusion. ....	27
Tableau 3.4 - Taux estimés de participation en fonction de la part des francophones dans la population de l'aire de diffusion. ....	28
Tableau 3.5 - Taux estimés de participation en fonction de la part des 15-29 ans dans la population de l'aire de diffusion. ....	29
Tableau 3.6 - Taux estimés de participation en fonction de la part des diplômés de l'université dans la population de l'aire de diffusion. ....	30
Tableau 3.7 - Taux estimés de participation en fonction du revenu médian de la population de l'aire de diffusion. ....	30
Tableau 3.8 - Taux estimés de participation en fonction du taux de chômage dans la population de l'aire de diffusion. ....	31
Tableau 3.9 - Taux estimés de participation en fonction de l'écart entre les deux premiers candidats aux élections dans la circonscription électorale provinciale. ....	33
Tableau 3.10 - Taux estimés de participation en fonction du nombre de partis effectivement compétitifs aux élections de 2003 dans la circonscription électorale provinciale. ....	34
Tableau 3.11 - Modèles de régression logistique multivariée de la participation électorale. ....	35
Tableau A1.1 - Caractéristiques des échantillons ayant servi à l'estimation du taux de participation aux élections générales du Québec, 1985-2007. ....	44
Tableau A1.2 - La composition démographique de la banque de données. ....	45
Tableau A2.1 - Estimation du taux de participation aux élections générales du Québec, 1985-2007. ....	47
Tableau A3.1 - Taux de participation par groupe d'âge. ....	49
Tableau A4.1 - Taux de participation par groupe d'âge et sexe. ....	51
Tableau A5.1 - Taux de participation par cohorte d'électeurs. ....	53



# *R*emerciements

---

Ce rapport n'aurait pas été possible sans la précieuse collaboration du Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Ce projet qui a débuté au printemps 2008 a mobilisé plusieurs ressources de l'institution. À cet effet, nous remercions tout particulièrement madame Monique Michaud, qui a joué un rôle indispensable dans la coordination de ces ressources.

Nous remercions également les étudiantes et étudiants qui ont participé à toutes les étapes de la préparation de ce rapport : la collecte des données, la préparation des graphiques et tableaux, la rédaction et la révision du texte. Merci à Élise Ancil, Michaël Bellemare, Andrée-Anne Bolduc, Guillaume Forest-Allard et Joëlle Steben-Chabot.

Bien entendu, toute erreur qui se serait glissée dans la présente version du rapport appartient entièrement aux auteurs.



## *Avant-propos*

---

La présente étude est le fruit d'un partenariat entre la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval et le DGEQ. L'étude a été dirigée par le professeur François Gélinau, du Département de science politique de l'Université Laval, assisté de Ronan Teyssier, alors stagiaire post-doctoral et actuellement professeur associé de science politique à l'Université Simon Fraser. Le DGEQ, pour sa part, a fourni un soutien financier et professionnel afin d'en rendre possible la réalisation.

Les auteurs souhaitent indiquer que plusieurs passages des chapitres 1 et 2 apparaissent également dans un texte de François Gélinau dans un ouvrage publié aux Presses de l'Université Laval :

François Gélinau, « Le déclin de la participation électorale au Québec 1985-2008 », dans Bernard Fournier et Raymond Hudon (sous la direction de.), *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012 : 17-40.



# *I*ntroduction

---

## **Le contexte**

Avec un taux de participation ayant atteint un plancher historique de 57,43 % aux élections générales de décembre 2008, le Québec semble avoir rejoint les autres démocraties occidentales actuellement aux prises avec une importante chute de la participation électorale. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène abondamment étudié, les caractéristiques propres à la situation québécoise sont encore bien peu documentées. Plusieurs interrogations demeurent. À quand remonte la chute du taux de participation aux élections générales québécoises ? Le taux de participation varie-t-il en fonction de l'âge ou du sexe ? Le niveau de participation varie-t-il en fonction du lieu de résidence des électeurs (rural/urbain) et de leurs caractéristiques sociodémographiques (niveau de scolarité, revenu, composition ethnique, etc.) ? Enfin, quels sont les facteurs individuels qui motivent les électeurs à exercer leur droit de vote ?

Au printemps 2008, le Directeur général des élections du Québec (le DGEQ) et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval (la Chaire) se sont associés avec l'objectif de réaliser une étude sur la participation électorale au Québec. Le but principal du projet était d'étudier l'évolution de la participation électorale aux élections générales du Québec. Le phénomène de la participation électorale fait l'objet d'une vaste littérature scientifique. Une recension des écrits a déjà été effectuée par le DGEQ (Duval, 2005). Celle-ci explore les différentes dimensions de l'enjeu et dresse la liste des principaux facteurs explicatifs. La présente recherche est la suite logique de cette recension.

Un premier volet de l'étude prévoyait la réalisation d'une analyse du taux de participation aux élections québécoises depuis 1985, à l'aide de données issues des listes électorales annotées conservées en archive par le DGEQ<sup>1</sup>. Le deuxième volet prévoyait l'administration d'un sondage postélectoral auprès d'un échantillon représentatif de l'électorat québécois au lendemain de l'élection générale du 8 décembre 2008. Le sondage avait pour objectif d'étudier les déterminants individuels de la participation électorale dans le contexte québécois.

1 Il est à noter que des études similaires ont été réalisées par Élections Canada pour les scrutins de 2004, 2006 et 2008. Les trois études sont disponibles gratuitement dans la page Web d'Élections Canada (<http://www.elections.ca>).

## La banque de données issue des listes électorales annotées

Un premier rapport de recherche issu de ce projet a déjà été produit à l'automne 2009 (Gélineau et Morin-Chassé, 2009)<sup>2</sup>. Dans ce dernier, nous utilisons les données du sondage d'opinion publique afin de préciser les raisons qui expliquent le comportement des votants et des non-votants à l'occasion de l'élection générale du 8 décembre 2008. L'exercice a d'abord permis de dresser un portrait général des électeurs. Mais surtout, l'étude a révélé que l'âge était parmi les principaux facteurs qui expliquent pourquoi certains électeurs votent et d'autres non. Au-delà de l'effet du cycle de vie (Blais et al., 2002; Nevitte et al., 1999) qui prévoit que la participation électorale augmente avec l'âge des électeurs, nous avons identifié un écart important de la participation entre les électeurs âgés de moins de 45 ans et ceux de 45 ans et plus. Dans la conclusion du rapport, nous remarquons que « cet écart pourrait être dû à l'intégration dans l'électorat de nouvelles cohortes d'électeurs qui votent dans une moindre mesure que les électeurs des générations précédentes » (p. 40). Toutefois, la nature des données ne nous permettait pas de vérifier cette hypothèse. La question du remplacement générationnel ne peut être vérifiée qu'à l'aide de données longitudinales. Pour des raisons toujours liées aux données, ce premier rapport ne nous permettait pas non plus d'explorer les déterminants contextuels de la participation (environnement sociodémographique, compétition électorale, etc.). Le nombre d'individus interviewés était trop limité pour estimer l'impact des variations contextuelles sur leur comportement.

Les données utilisées pour produire les analyses du présent rapport permettent justement de répondre à ces préoccupations. La banque de données colligée pour l'occasion est composée d'un ensemble d'échantillons représentatifs d'électeurs québécois provenant des élections générales de 1985, 1989, 1994, 1998, 2003, 2007 et 2008. Cette banque de données unique en son genre permet l'exploration des déterminants de la participation électorale tant dans une approche transversale (variation à travers l'espace) que longitudinale (variation à travers le temps). La dimension transversale de cette banque de données permet de vérifier les hypothèses ayant trait à l'effet de l'âge (cycle de vie), du sexe, du milieu de vie (rural/urbain), du contexte électorale (niveau de compétition électorale) et de l'environnement sociodémographique (scolarité, revenu, diversité ethnique, etc.). Pour sa part, la dimension longitudinale permet d'estimer l'effet du remplacement générationnel sur la participation en suivant l'évolution du taux de participation par cohorte de nouveaux électeurs<sup>3</sup>.

## La structure du rapport

L'objectif général poursuivi dans ce rapport de recherche est de dresser un portrait le plus exhaustif possible de l'évolution de la participation électorale au Québec depuis 1985. Trois principales questions servent de fil conducteur : Quelle est l'ampleur de la chute du taux de participation ? Dans quelle mesure les facteurs démographiques sont-ils responsables du déclin de la participation ?

2 L'étude est disponible en format électronique dans le site Web de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (<http://www.democratie.chaire.ulaval.ca>).

3 L'annexe 1 présente les caractéristiques méthodologiques de la banque de données.

Les caractéristiques du contexte socioéconomique et institutionnel ont-elles une incidence sur le taux de participation ? Le rapport est donc divisé en trois chapitres. Dans le premier, nous décrivons l'ampleur du déclin de la participation électorale aux élections générales québécoises. Pour ce faire, nous comparons la situation québécoise à celle des élections fédérales canadiennes ainsi qu'à celle des autres provinces canadiennes. Les données utilisées dans le premier chapitre proviennent des statistiques publiées par les différents administrateurs électoraux du Canada et des provinces canadiennes. Dans le deuxième chapitre, nous exploitons la dimension longitudinale de la banque de données produite à partir des listes électorales annotées pour déterminer dans quelle mesure le déclin de la participation est attribuable aux nouvelles générations d'électeurs. Nous explorons également dans ce chapitre les différences dans le taux de participation électorale liées au sexe des électeurs. Enfin, dans le troisième chapitre, nous explorons les dimensions transversales de cette même banque de données. L'objectif de ce chapitre est de documenter l'impact de facteurs tels que le contexte sociodémographique et institutionnel sur la participation électorale. Une brève discussion des implications découlant des résultats décrits dans ce rapport servira de conclusion.



## *Quelle est l'ampleur de la chute de participation au Québec*

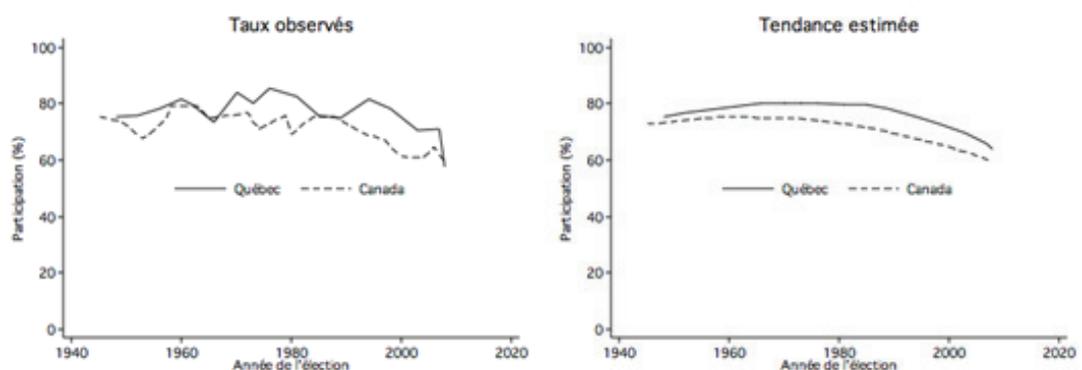
Quelle est l'ampleur du déclin de la participation électorale au Québec ? Comment le Québec se compare-t-il aux autres provinces canadiennes ? Comment les élections provinciales québécoises se comparent-elles aux élections fédérales canadiennes ? Pour répondre à ces questions, nous présentons d'abord une analyse des données de participation électorale telles que rapportées par les différents administrateurs électoraux des provinces canadiennes et du Canada.

### **L'évolution de la participation électorale au Québec et au Canada**

La figure 1.1 illustre l'évolution du taux de participation aux élections provinciales québécoises ainsi qu'aux élections fédérales canadiennes, et ce, depuis 1945. Le graphique de gauche reproduit l'évolution des taux de participation observés. Le graphique de droite trace la tendance estimée. Le processus d'estimation permet d'éliminer les fluctuations à court terme. C'est pourquoi les courbes du graphique de droite sont adoucies.

L'évolution du taux de participation aux élections provinciales québécoises n'a pas suivi la même tendance qu'aux élections fédérales canadiennes. Si on peut constater certaines similarités dans la période pré-1990, on remarque une étonnante augmentation de 7,37 points à l'élection de 1994. Ce niveau de participation élevé se répète à l'élection de 1998. En excluant cette hausse de 1994 et 1998, on remarque que le taux de participation a diminué de 4,53 entre 1989 et 2003, s'est stabilisé en 2007 et a chuté de nouveau en 2008 pour atteindre un plancher historique de 57,43 %. L'élection de 2008 affiche un taux inférieur de 14 points à la moyenne depuis de 1945. Le taux de participation aux élections générales québécoises connaît donc des variations importantes depuis 1985. Il semble en outre que, malgré les hausses de 1994 et 1998, la participation électorale des Québécois est en baisse constante depuis le milieu des années quatre-vingt.

**Figure 1.1 - Évolution du taux de participation au Québec et au Canada, 1944-2008**

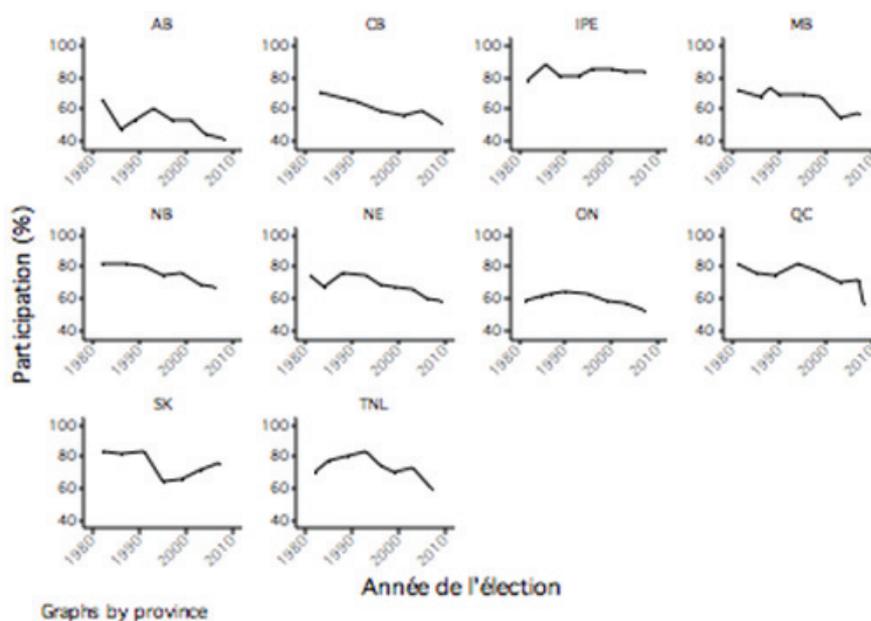


En se concentrant sur le graphique de droite, il est possible d'observer cette tendance à la baisse, tant aux élections provinciales québécoises qu'aux élections fédérales. Ce même graphique montre que la participation électorale des Québécois aux élections provinciales est en moyenne plus élevée que celle des Canadiens aux élections fédérales. Entre 1945 et 1979, le taux de participation moyen des Québécois aux élections provinciales était de 79,34 % alors que celui de l'ensemble des Canadiens aux élections fédérales était de 75,18 %. Cette différence de 4,16 points de pourcentage a augmenté dans la période 1980-2008 pour atteindre 7,10 points. Au cours de cette période, le taux moyen de participation au Québec a chuté à 74,01 % alors qu'il était de 66,91 % au Canada.

### L'évolution de la participation électorale dans les provinces canadiennes

La figure 1.2 présente l'évolution du taux observé de participation aux élections provinciales dans les dix provinces canadiennes depuis 1980. La lecture du graphique nous permet également de constater une tendance à la baisse dans toutes les provinces, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard où l'on observe une participation électorale assez stable tout au long de la période. De plus, l'intensité du déclin de la participation varie d'une province à l'autre, tout comme elle fluctue au fil du temps. Tandis que la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec ont subi une chute assez soutenue de la participation électorale, on observe un parcours sensiblement moins linéaire de la participation en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.

**Figure 1.2 - Évolution du taux de participation dans les provinces canadiennes, 1980-2008**



## **Le déclin de la participation électorale depuis 1980**

Le tableau 1.1 présente les résultats d'une analyse de la tendance de la participation électorale dans les provinces canadiennes. Tout comme pour la comparaison du Québec et du Canada, le taux moyen de participation aux élections provinciales québécoises se compare avantageusement à celui des autres provinces. Avec un taux moyen de 74,01 %, le Québec se situe 5,5 points de pourcentage au-dessus de la moyenne générale pour l'ensemble des provinces. Celle-ci atteint 68,81 % pour la période concernée.

En calculant le déclin annuel moyen de la participation électorale pour la période 1980-2008, il est possible de constater que le Québec, avec un déclin moyen de 0,58 point de pourcentage, se situe légèrement au-dessus de la moyenne interprovinciale, à 0,49 point de pourcentage. Avec un déclin moyen semblable à celui de la Saskatchewan ( 0,55), le Québec offre une meilleure performance que le Manitoba (-0,66), le Nouveau-Brunswick (-0,66) et la Colombie-Britannique (-0,65). D'autre part, Terre-Neuve-et-Labrador (-0,44), la Nouvelle-Écosse (-0,43), l'Ontario ( 0,28) et l'Île-du-Prince-Édouard (0,12) ont tous fait face à un déclin annuel moyen d'une moindre importance que le Québec.

Enfin, les données du tableau 1.1 permettent de calculer le déclin moyen inter-élections, nous donnant ainsi une autre base pour comparer le Québec aux autres provinces canadiennes. Tout comme pour le déclin annuel, en comparant la performance du Québec à celle des autres provinces à l'aide de cette nouvelle mesure, nous pouvons conclure que le Québec se situe légèrement au-dessus de la moyenne interprovinciale. Par ailleurs, avec un déclin moyen de 2,31 points de pourcentage, le Québec partage la position médiane avec la Saskatchewan.

**Tableau 1.1 - Taux moyen de participation et tendance estimée au Canada et dans les provinces canadiennes, 1980-2008**

	Participation moyenne (%)	Écart type de la moyenne	Déclin annuel (%)	Erreur type du déclin	Étendue inter- élections (années)	Déclin inter- élections (%)
Alberta	52,37	8,23	-0,64	0,26	3,71	-2,37
Ontario	59,59	4,06	-0,28	0,14	3,71	-1,03
C.-Britannique	60,58	6,63	-0,65	0,12	4,33	-2,79
Manitoba	66,44	7,13	-0,66	0,18	3,71	-2,45
N.-Écosse	68,21	6,40	-0,43	0,18	3,50	-1,51
Terre-N. et L.	73,50	7,30	-0,44	0,29	3,57	-1,59
Québec	74,01	7,99	-0,58	0,22	4,00	-2,31
Saskatchewan	75,19	8,29	-0,55	0,33	4,17	-2,31
N.-Brunswick	75,83	6,00	-0,66	0,09	4,00	-2,64
ÎPE	83,09	3,04	0,12	0,14	3,57	0,43
Moy. prov.	68,81	10,85	-0,45	0,14	3,81	-1,71
CANADA	67,00	5,93	-0,49	0,13	3,22	-1,59

*Note* : Le *déclin annuel moyen* représente l'effet du temps sur la participation. Les valeurs sont obtenues à l'aide d'un modèle de régression linéaire à l'aide duquel on prédit la participation électorale en fonction du temps. La variable « temps » mesure le nombre d'années écoulées depuis 1980. L'*étendue inter-élections* indique le nombre moyen d'années entre chaque élection. Le *déclin inter-élections* est le produit du *déclin annuel* et de l'*étendue inter-élections*. Il mesure le déclin moyen de la participation d'une élection à l'autre.

*Source* : Calculs des auteurs.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous tentions de retracer l'origine du déclin constaté de la participation électorale au Québec. Nous souhaitons également comparer la situation québécoise à celle des autres juridictions électorales canadiennes. En dépit d'un certain degré de variation (à la hausse et à la baisse) d'une élection à l'autre, l'analyse temporelle de la participation au Québec révèle un déclin soutenu qui semble débiter vers la fin des années quatre-vingts. La tendance à la baisse constatée au Québec semble suivre la même direction que celle observée aux élections fédérales. Cependant, le taux de participation aux élections provinciales québécoises a toujours été de quelques points supérieurs au taux de participation de l'ensemble des Canadiens aux élections fédérales. Enfin, en comparaison avec les autres provinces canadiennes, le Québec se situe à la moyenne nationale.

## *D*ans quelle mesure les changements démographiques sont-ils responsables du déclin de la participation ?

---

L'hypothèse dominante pour expliquer la chute du taux de participation observée dans les démocraties occidentales est de nature démographique. Selon les auteurs qui défendent cette thèse, le déclin de la participation serait dû au fait que les nouvelles cohortes d'électeurs qui intègrent l'électorat sont composées d'individus qui ont tendance à moins voter que les électeurs des générations précédentes. C'est pourquoi on parle de la thèse du remplacement générationnel (Blais et al., 2002; 2004; Franklin, 2004; Lyons et Alexander, 2000).

Afin de vérifier si le déclin de la participation électorale aux élections provinciales québécoises est attribuable en tout ou en partie à ce phénomène générationnel, nous utilisons les données colligées à partir des listes électorales annotées du Directeur général des élections du Québec. Ce faisant, nous pouvons compter sur un échantillon de plus de trente mille électeurs pour chacune des élections générales qui ont eu lieu entre 1985 et 2008. À l'aide de ces listes, nous pouvons identifier l'âge des électeurs sélectionnés. Nous pouvons également déterminer lesquels ont voté et lesquels n'ont pas exercé leur droit de vote. En plus de pouvoir estimer le taux de participation pour différents groupes d'âge avec une marge d'erreur assez petite, le design de l'échantillon nous permet de suivre l'évolution de différents groupes d'électeurs au fil du temps.

### **L'évolution de la participation en fonction de l'âge**

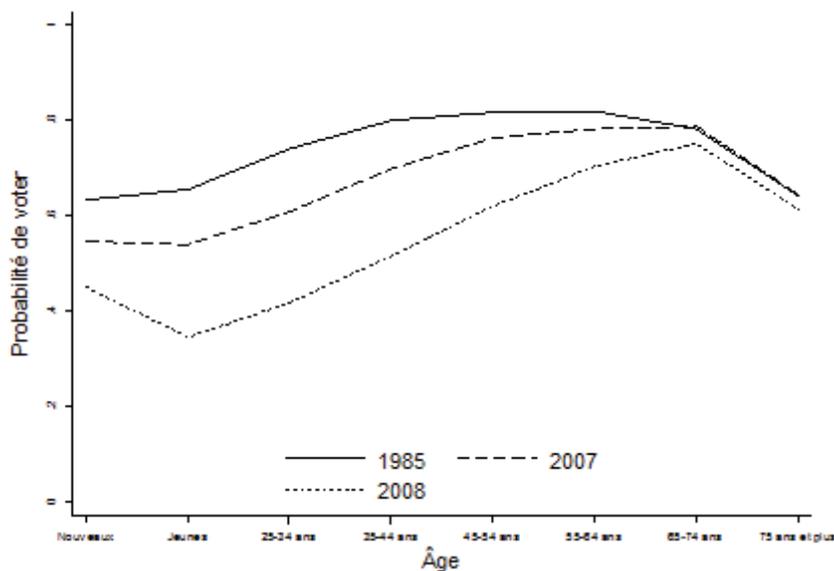
La figure 2.1 présente le taux de participation en fonction de l'âge des électeurs, et ce, pour les élections de 1985, 2007 et 2008. Les électeurs y sont regroupés par catégorie d'âge en utilisant les tranches d'âge du Recensement de la population canadienne, sauf exception du groupe des 18-24 que nous divisons en deux sous-catégories pour distinguer les nouveaux électeurs de ceux qui avaient déjà eu la possibilité de voter, en raison de leur âge, à l'élection précédente<sup>4</sup>.

La lecture de la figure 2.1 nous permet d'abord de constater que les trois courbes suivent une trajectoire curviligne. Le taux de participation augmente progressivement en fonction de l'âge des électeurs, pour se stabiliser en milieu de vie et ensuite décliner après 65 ans. Cette relation curviligne est tout à fait conforme au phénomène de « cycle de vie » auquel la littérature fait référence (Blais et al., 2002; Nevitte et al., 1999). Nous notons toutefois que lors de l'élection de 2008, les jeunes électeurs, c'est-à-dire ceux qui ont déjà voté ou ont eu la possibilité de

<sup>4</sup> Cette même stratégie est adoptée par Élections Canada dans ses estimations du taux participation électorale (voir Élections Canada, 2008)

voter à l'élection précédente, ont une probabilité de voter inférieure à celle de tous les autres groupes d'âge, y compris celui des nouveaux électeurs.

**Figure 2.1 - Taux de participation aux élections générales du Québec par groupe d'âge, 1985 2008**



Notes : « Nouveaux » désigne les électeurs du groupe d'âge 18-24 qui ont la possibilité de voter pour la première fois à l'élection de référence. « Jeunes » désigne les électeurs du groupe d'âge 18-24 qui avait la possibilité de voter à l'élection précédente.

Le deuxième phénomène que l'on peut observer à l'aide de la figure 2.1 est la différence notable dans le taux de participation des plus jeunes électeurs. Par exemple, les électeurs âgés de 25 à 34 ans en 2008 ont un taux de participation d'environ 20 points inférieur à celui des électeurs qui appartenaient au même groupe d'âge en 1985. Il faut cependant remarquer que cette différence s'estompe graduellement avec l'âge des électeurs. On peut ici parler d'un affaissement progressif de la courbe de participation. Ce phénomène illustre très bien l'effet générationnel auquel nous faisons allusion plus tôt.

### **Le poids démographique des différentes cohortes d'électeurs**

En soi, il est possible que le fait que les plus jeunes cohortes d'électeurs votent de moins en moins n'explique que partiellement le déclin du taux de participation mesuré à l'échelle de l'électorat. En fait, pour que les jeunes électeurs affectent le taux de participation à la baisse, il faut qu'ils exercent un poids démographique de plus en plus important sur l'électorat. Or, nous savons que le poids relatif des plus jeunes générations est actuellement en baisse au Québec.

Ainsi, la nature de la pyramide démographique pourrait limiter l'impact de ces nouveaux électeurs qui votent dans une moins grande proportion que leurs prédécesseurs.

Le tableau 2.1 compare le taux de participation des électeurs de moins de 45 ans à celui des électeurs âgés de 45 ans et plus. On y présente également le poids démographique de chaque groupe dans l'électorat pour les élections de 1985, 2007 et 2008. Ces élections ont été choisies parce qu'elles délimitent la période à l'étude. Les résultats présentés dans ce tableau confirment que le poids démographique des jeunes électeurs a diminué de façon considérable entre 1985 et 2008. En 1985, les baby-boomers se retrouvaient dans les groupes des électeurs âgés de 25 à 44 ans. À eux seuls, ils représentaient environ 45 % de l'électorat. Si l'on ajoute les 18-24 ans, les électeurs âgés de moins de 45 ans formaient 61,42 % de l'électorat en 1985. En cette même année, les électeurs au sommet du cycle de vie de l'électeur (ceux âgés de plus de 45 ans) ne représentaient que 38,58 % de l'électorat. En 2008, les baby-boomers sont parmi les électeurs qui votent dans la plus forte proportion. Ils ont maintenant entre 45 et 64 ans et représentent à eux seuls presque 40 % de l'électorat. En 2008, les électeurs âgés de plus de 45 ans représentent 57,20 % de l'électorat. En contrepartie, les électeurs de moins de 45 ans ne constituent désormais que 42,80 % des électeurs.

Le tableau 2.1 nous permet de constater qu'effectivement, la chute de la participation est assez élevée chez les moins de 45 ans. En fait, la chute de participation chez les électeurs de ce groupe d'âge est de 10,54 points entre 1985 et 2007 et de presque 30 points si on calcule cette différence entre 1985 et 2008. Par ailleurs, force est de constater qu'une certaine baisse de la participation est également observée chez les électeurs âgés de plus de 45 ans. Le taux de participation de ce groupe d'électeurs a chuté de 3,67 points entre 1985 et 2007 et de 12,36 entre 1985 et 2008. Mais dans l'ensemble, la chute de la participation chez les 45 ans et plus est beaucoup plus limitée que chez les plus jeunes électeurs. Peu importe si on calcule le déclin en utilisant 2007 ou 2008 comme année de référence, la diminution de la participation chez les 45 ans et plus ne représente approximativement que le tiers du déclin observé chez les électeurs de moins de 45 ans.

**Tableau 2.1 - Taux de participation électorale par groupe d'âge en 1985, 2007 et 2008**

	Participation 1985 (%)	Participation 2007 (%)	Participation 2008 (%)	Déclin 1985-2007 (%)	Déclin 1985-2008 (%)	Proportion de l'électorat 1985 (%)	Proportion de l'électorat 2008 (%)
18-44	73,43	62,89	44,10	-10,54	-29,33	61,42	42,80
45+	79,21	75,54	66,85	-3,67	-12,36	38,58	57,20
Total	75,66	69,87	57,06	-5,79	-18,6		

Note : La proportion de l'électorat est le poids relatif du groupe d'âge dans l'électorat en pourcentage.

### **Distinguer l'effet « cycle de vie » de l'effet « générationnel »**

L'analyse présentée dans la section précédente révèle qu'au-delà des phénomènes de cycle de vie et de remplacement générationnel, d'autres facteurs semblent avoir eu un impact sur la participation électorale. Le simple fait que le taux de participation ait également chuté chez les électeurs âgés de 45 à 64 ans est révélateur. Afin de pouvoir distinguer l'apport de chacun des facteurs explicatifs, il s'avère nécessaire de produire une analyse de régression multivariée. À l'instar de Blais et al. (2004), notre modèle de régression explique les variations de la participation électorale au niveau individuel en fonction du cycle de vie des électeurs, de la génération à laquelle ils appartiennent, et ce, tout en tenant compte des effets de période.

Dans le modèle, l'effet cycle de vie se mesure à l'aide de la variable « Âge ». L'âge est introduit à l'aide d'une transformation mathématique qui lui permet d'épouser la forme curviligne qui représente la relation entre le vote et l'âge. Le modèle inclut donc la variable « Âge » ainsi que sa transformation au carré pour tenir compte du plafonnement (et de la réduction éventuelle) de la participation électorale lorsque l'électeur vieillit. Si nos données se conforment à l'attente théorique, le coefficient associé à l'âge devrait être positif et celui lié à l'âge au carré devrait être négatif. Ainsi, la participation électorale augmente rapidement en fonction de l'âge chez les jeunes électeurs (âge = positif). En vieillissant, l'effet positif de l'âge diminue, pour éventuellement s'inverser chez les plus âgés (âge au carré = négatif).

L'effet générationnel, pour sa part, est introduit dans le modèle à l'aide de variables dichotomiques qui placent les électeurs dans la génération à laquelle ils appartiennent. Pour les fins de l'analyse, nous avons divisé les électeurs en cinq groupes générationnels : les pré-baby-boomers (nés avant 1945), les baby-boomers (nés entre 1945 et 1959), ainsi que les électeurs nés au cours des années soixante (nés entre 1960 et 1969), soixante-dix (nés entre 1970 et 1979) et quatre-vingts (nés entre 1980 et 1989). Puisque les six catégories sont mutuellement exclusives et collectivement exhaustives, seulement cinq des variables dichotomiques seront insérées dans le modèle. En laissant la génération des pré-baby-boomers comme catégorie de référence, nous pourrions interpréter les coefficients des autres catégories en tant que différence du taux de participation par rapport aux pré-baby-boomers. Notre attente théorique est donc de constater un effet négatif pour chacune des variables générationnelles insérées dans le modèle et surtout chez les électeurs des générations les plus récentes.

Enfin, le modèle inclut également une variable dichotomique qui identifie les élections de 1994 et 1998, et ce, afin d'éliminer leur influence à la hausse sur le taux de participation. L'idée n'est pas d'expliquer pourquoi le taux de participation a augmenté de façon importante lors de ces deux scrutins, mais bien d'éliminer leur influence à l'aide d'un contrôle statistique, et ce, pour mieux mesurer l'effet du cycle de vie et du remplacement générationnel.

La stratégie proposée utilise l'ensemble des échantillons pour les sept élections générales de la période 1985-2008. Avec une telle stratégie, nous sommes en mesure de départager l'effet cycle de vie de celui lié au remplacement générationnel. En effet, parce que la banque de données couvre une période de 23 ans, elle inclut des électeurs de tout âge (ce qui permet de vérifier l'effet de cycle de vie), et surtout, des individus qui appartiennent à différentes cohortes d'électeurs (ce qui permet de vérifier l'effet générationnel)<sup>5</sup>.

Afin d'estimer l'impact des différents facteurs identifiés au préalable sur la participation électorale, nous utilisons un modèle de régression de type probit. Cette technique statistique est particulièrement bien adaptée à la nature dichotomique de notre variable dépendante (a voté / n'a pas voté). Le tableau 2.2 présente les résultats de l'analyse de régression. Avant d'interpréter l'effet des diverses variables sur la participation électorale, il faut souligner le faible pouvoir explicatif du modèle. Avec un Pseudo R-carré de 0,045, on peut conclure que l'âge et le remplacement générationnel n'expliquent qu'une toute petite partie du phénomène de la participation électorale. Cela n'a rien de surprenant par ailleurs. Pour obtenir un meilleur pouvoir explicatif, il suffirait d'inclure des variables additionnelles. Puisque nous ne voulons qu'estimer l'effet de l'âge sur la participation, ce modèle minimaliste convient parfaitement<sup>6</sup>.

**Tableau 2.2 - L'analyse multivariée du vote**

<i>VARIABLES</i>	<i>Coefficients Probit</i>
Âge	0,025*** (0,001)
Âge <sup>2</sup>	-0,000*** (0,000)
Baby-boomers	-0,264*** (0,010)
Génération 60	-0,559*** (0,012)
Génération 70	-0,757*** (0,015)
	(0,018)
1994-1998	0,298*** (0,006)
Constante	0,488*** (0,030)
<b>n</b>	263 748
<b>Wald's Chi<sup>2</sup></b>	13 348,83***
<b>Pseudo R<sup>2</sup></b>	0,045

Notes : \*\*\* p<0,001. Erreurs types entre parenthèses.

<sup>5</sup> Voir tableau A1.2 pour une discussion de la distribution démographique des électeurs dans la banque de données.

<sup>6</sup> Voir Blais et al. (2004 : p. 223) pour une discussion de la validité d'une telle approche.

Tel qu'espéré, l'effet de l'âge se conforme aux attentes. Avec un coefficient positif et statistiquement significatif pour la variable « Âge » et un coefficient négatif et également significatif associé à la variable  $\text{Âge}^2$ , on peut conclure que la participation et l'âge entretiennent une relation curviligne. L'effet de génération est également solidement appuyé par les données. Chacun des coefficients qui identifient les différentes cohortes générationnelles est négatif et significatif. Cela implique que les électeurs de chacun de ces groupes votent moins que ceux de la catégorie de référence, les pré-baby-boomers. De plus, le fait que l'intensité du coefficient négatif augmente avec chacune des nouvelles générations suggère que, à âge égal, les électeurs de ces nouvelles générations votent moins que les électeurs des générations antérieures<sup>7</sup>. Les jeunes de 20 ans qui sont issus de la génération 80 votent moins que ceux qui appartiennent à la génération 70. À leur tour, ceux-ci participent moins que les jeunes de 20 ans issus de la génération 60. Et ainsi de suite. Enfin, le modèle confirme la hausse extraordinaire de la participation électorale pendant les scrutins de 1994 et 1998. Bien entendu, le seul fait de noter cette hausse n'aide pas à l'expliquer. L'utilité de cette variable dans le modèle est d'éviter de confondre un effet générationnel avec cette hausse temporaire.

Afin de mieux illustrer la distinction entre l'effet cycle de vie et l'impact générationnel sur la participation, nous simulons les taux de participation prédits par le modèle de régression pour les différents groupes d'âge pour chacune des cohortes générationnelles. Pour ce faire, nous fixons d'abord la variable 1994-98 à zéro pour éliminer son effet du calcul. En procédant de la sorte, nous pouvons neutraliser l'effet de la hausse généralisée de la participation aux scrutins de 1994 et 1998 et concentrer notre attention sur les fluctuations du taux de participation attribuables uniquement à l'effet générationnel<sup>8</sup>.

Le tableau 2.3 présente les résultats de la simulation<sup>9</sup>. Les valeurs représentent le taux de participation simulé au sein des différents groupes d'âge pour chaque cohorte générationnelle, tout en éliminant l'effet de la variable 1994-98. Les cellules vides indiquent tout simplement que notre banque de données ne comporte aucun électeur appartenant au groupe d'âge et à la génération qui s'y réfère.

<sup>7</sup> Nous avons effectué un test d'équivalence des coefficients. Celui-ci confirme qu'ils sont statistiquement différents les uns des autres et donc, qu'il y a bel et bien une détérioration de la participation d'une génération à l'autre.

<sup>8</sup> Par exemple, si on estime le taux de participation des 25-34 qui appartiennent à la génération 60 (nés entre 1960 et 1969) sans neutraliser l'effet de période associé à la variable 1994-98, on obtient un taux de participation de 70 %. En contrepartie, en éliminant l'effet de période (en fixant la valeur du coefficient associé à la variable 1994-98 à zéro), on estime le taux de participation de ce même groupe à 65 %. C'est donc dire que la différence de 5 points est attribuable au simple fait qu'une grande partie des électeurs de la génération 60 avaient entre 25 et 34 ans pendant les scrutins de 1994 et 1998 (dans les faits, plus de 68 % d'entre eux appartenaient à ce groupe d'âge en 1994 et 1998).

<sup>9</sup> Il faut bien noter que les estimations ne sont pas des prédictions du taux de participation observé. Il s'agit plutôt de prédictions « contrôlées » à l'aide de la simulation.

En lisant les différentes lignes du tableau de gauche à droite, on peut constater la présence de l'effet cycle de vie. Pour toutes les générations, le taux de participation augmente progressivement avec l'âge, pour ensuite plafonner en milieu de vie et finalement diminuer chez les électeurs les plus âgés. En lisant les colonnes du tableau du haut vers le bas, on peut également observer la présence d'un effet générationnel. On remarque ainsi que, pour un même groupe d'âge, le taux de participation simulé diminue d'une génération à l'autre.

**Tableau 2.3 - Simulation de la participation électorale par âge et par génération**

	Nouveaux	Jeunes	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+
Pré-baby-boomers				84	83	80	76	66
Baby-boomers			76	77	76	73		
Génération 60	62	63	65	67	66			
Génération 70	54	56	58	59				
Génération 80	48	48	50					

Le tableau 2.4 rapporte les changements générationnels en points de pourcentage. On peut d'abord noter que le taux de participation de tous les groupes d'âge, et ce dans l'ensemble des cohortes générationnelles, a subi un certain déclin. Il est intéressant de noter que la chute la plus appréciable appartient aux électeurs de la génération 60.

**Tableau 2.4 - Déclin simulé de la participation électorale attribuable à l'effet générationnel**

	Nouveaux	Jeunes	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+
Baby-boomers				-7	-7	-7		
Génération 60			-11	-10	-10			
Génération 70	-8	-7	-7	-8				
Génération 80	-6	-8	-8					

### Le sexe des électeurs et la participation électorale

Au-delà des différences générationnelles, un autre phénomène démographique affecte potentiellement la participation électorale des plus jeunes électeurs. La littérature portant sur les corrélats individuels de la participation identifie l'âge et la scolarité comme étant les deux plus importants facteurs permettant de prédire la propension des individus à voter (Wolfinger et Rosenstone, 1980; Blais et al., 2004). Nous savons également qu'au Québec, le taux de persistance scolaire est inférieur chez les jeunes garçons (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2009). Ce faisant, il est raisonnable de croire que le déclin de la participation des jeunes électeurs est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Le tableau 2.5 présente une estimation des taux de participation par sexe, géné-

ration et groupe d'âge. Les deux premières colonnes identifient les taux de participation des hommes et des femmes. La troisième colonne indique la différence entre la participation des femmes et des hommes. Une valeur positive indique un déséquilibre en faveur des femmes.

**Tableau 2.5 - Taux de participation (%) par sexe, génération et groupe d'âge**

	Hommes	Femmes	Différence
<b>Pré-baby-boomers</b>	80,69	77,36	-3,33
75+	72,89	63,92	-8,97
65-74	82,26	80,17	-2,09
55-64	83,07	83,16	0,09
45-54	82,30	82,33	0,03
35-44	81,85	81,53	-0,32
<b>Baby-boomers</b>	76,78	78,97	2,19
55-64	73,83	76,06	2,23
45-54	77,10	79,14	2,04
35-44	79,56	82,06	2,50
25-34	73,22	75,06	1,84
<b>Génération 60</b>	66,18	70,63	4,45
45-54	63,46	67,85	4,39
35-44	65,89	70,05	4,16
25-34	69,60	75,18	5,58
18-24	62,22	64,89	2,67
<b>Génération 70</b>	59,05	63,27	4,22
35-44	56,08	58,08	2,00
25-34	55,52	60,92	5,40
18-24	65,44	68,87	3,43
<b>Génération 80</b>	46,31	51,20	4,89
25-34	43,55	49,73	6,18
18-24	47,24	51,68	4,44

Le tableau nous permet de faire deux principaux constats. Le premier concerne les différences négatives observées chez les électeurs les plus âgés de la cohorte des pré-baby-boomers. À cet effet, on remarque que les femmes pré-baby-boomers âgées de 65 à 74 ans ont un taux de participation de 2,09 points inférieur à celui des hommes du même groupe. Ce même écart grimpe à 8,97 chez les femmes pré-baby-boomers âgées de 75 ans et plus. Ces observations confirment que les femmes qui ont été socialisées lorsque le vote leur était interdit n'ont jamais rattrapé le retard qu'elles accusaient par rapport aux hommes. Cet écart disparaît chez les plus jeunes électeurs de la cohorte des pré-baby-boomers. Chez les baby-boomers, on constate un taux de participation assez équilibré

entre les hommes et les femmes.

Le deuxième constat confirme la tendance attendue quant au comportement des hommes des plus récentes cohortes. En suivant l'évolution des différences rapportées dans la troisième colonne, on constate que le différentiel hommes/femmes augmente, surtout chez les électeurs de la génération 80. En moyenne, le taux de participation des femmes de la cohorte des baby-boomers était de 2,19 points de pourcentage plus élevé que celui des hommes de la même cohorte. Cet écart s'est accru à 4,45, 4,22 et 4,89 chez les électeurs des générations 60, 70 et 80, respectivement.

### **Conclusion**

L'objectif de ce chapitre était de déterminer dans quelle mesure les électeurs des plus récentes générations sont responsables du déclin de la participation électorale identifié dans le chapitre précédent. Nous souhaitons également déterminer si la participation variait en fonction du sexe. En somme, la présente analyse confirme le lien entre la participation électorale des Québécois et la présence de trois processus démographiques. D'abord, les données illustrent très bien le phénomène du cycle de vie de l'électeur. Ce faisant, on constate que les jeunes électeurs votent généralement moins que les électeurs plus âgés. Les données appuient également la thèse du remplacement générationnel. Au même stade de leur vie, les électeurs des plus récentes cohortes votent moins que ceux des cohortes antérieures. Enfin, les hommes des plus récentes cohortes votent dans une moins grande mesure que les femmes.



## *Les caractéristiques du contexte socioéconomique et institutionnel ont-elles une incidence sur le taux de participation ?*

---

Au-delà des caractéristiques démographiques individuelles dont nous avons vu l'influence sur la participation électorale au chapitre précédent, il est important de considérer la manière dont les contextes démographique (concentration de la population, diversité ethnique et proportion de jeunes et de diplômés), économique (revenu médian et taux de chômage) et institutionnel (écart des résultats entre les deux premiers candidats, nombre de partis politiques), peuvent eux aussi affecter la participation. Pour ce faire, nous estimons et analysons dans ce chapitre l'impact de divers facteurs contextuels sur le taux estimé de participation électorale.

Dans un premier temps, nous discutons les relations attendues entre chaque variable contextuelle et la participation électorale. Ce faisant, nous suggérons des explications théoriques, sans que nous puissions les confirmer hors de tout doute. Nos tests statistiques ne font que confirmer la présence ou l'absence d'une covariation. Afin de confirmer la relation systématique entre chacune des caractéristiques mesurées à l'aide des données de Statistiques Canada et la participation électorale, nous divisons d'abord l'échantillon en sous-groupes d'électeurs en fonction des caractéristiques choisies. Nous concluons qu'il y a bel et bien une covariation dans les cas où le taux de participation de ces sous-groupes varie en fonction des valeurs de la caractéristique étudiée. Dans un deuxième temps, nous présentons les résultats d'une analyse de régression multivariée. Ceci nous permet non seulement de confirmer la robustesse des résultats obtenus dans les analyses bivariées, mais surtout d'estimer la force de la relation entre chaque variable et la participation tout en tenant compte de l'effet des autres variables.

### **Présentation de la banque de données**

Pour mesurer l'influence du contexte démographique et économique sur la participation électorale, nous utilisons la banque de données élaborée par le DGEQ, croisant des données issues des listes électorales annotées avec celles du Recensement de la population canadienne de Statistique Canada obtenues par le DGEQ. Nous devons signaler que le croisement n'a été possible que pour les données de l'élection de 2007.

**10** Nous présentons ainsi une série de tableaux croisés qui servent à illustrer ces relations bivariées. Pour mesurer la magnitude et la signification statistique de ces relations, nous utilisons deux mesures d'associations : le  $\chi^2$  pour mesurer l'association entre le caractère rural de l'aire de diffusion et le taux estimé de participation, et le D de Somers pour mesurer l'association entre l'ensemble des autres variables explicatives et la participation électorale (voir Fox, 1999) pour une présentation de ces techniques).

Grâce à un logiciel de géocodage, il a été possible de situer chacun des électeurs de la banque de données principale dans une aire de diffusion<sup>11</sup>. Les données du recensement nous ont alors permis de documenter plusieurs caractéristiques (revenu médian, taux de chômage, scolarisation, composition ethnique et linguistique, ou encore part des jeunes électeurs) de l'aire de diffusion à laquelle appartient chacun des 38 806 électeurs de l'échantillon de l'élection de 2007.

Afin de mesurer l'impact du contexte institutionnel sur la participation électorale, nous avons importé les résultats électoraux publiés par le DGEQ dans la banque de données principale. En calculant certaines mesures de la compétition (comme l'écart qui sépare les deux formations politiques ayant reçu le plus grand nombre de votes ainsi que le nombre de partis « réellement » compétitifs), nous pouvons ensuite vérifier s'il y a bel et bien une corrélation entre la participation électorale et la compétition. Il convient de noter que pour les variables de compétition, les mesures sont prises lors de l'élection précédente, ce qui signifie dans notre cas, l'élection générale de 2003. La raison est que nous nous attendons à ce que l'effet de la compétition soit antérieur à la participation. Cette position découle des théories du choix rationnel (Mueller, 2003). Comme les données de compétition sont enregistrées au niveau de la circonscription électorale, nous utilisons les données par circonscription électorale compilées par le DGEQ. Nous disposons des données sur 114 des 125 circonscriptions car nous utilisons les aires de diffusion comme unité d'échantillonnage. Les 114 circonscriptions sont représentatives.

### **Concentration de la population et participation électorale**

Il est tout d'abord possible de mettre en lien la participation électorale avec la concentration de la population. À cet égard, deux mesures de la concentration de la population sont intéressantes. Il s'agit d'une part du caractère urbain ou rural de la circonscription électorale (ou dans notre cas de l'aire de diffusion comme nous le verrons plus loin) et de la densité de population dans la circonscription d'autre part. On s'attend à ce que la participation électorale soit plus élevée dans les zones rurales qu'elle ne l'est dans les zones urbaines et que la densité de population affecte négativement la participation électorale. Il y a essentiellement deux raisons qui laissent croire que la concentration de la population aurait un impact négatif sur la participation électorale. Comme le souligne Geys (2006 : 643), le lien présumé entre la participation électorale et la concentration de la population serait attribuable à la théorie sociologique classique selon laquelle l'urbanisation atténue les liens interpersonnels et désolidarise les individus. Donc, si les villes génèrent plus d'individualisme que les zones rurales, il y aurait moins de « pression sociale » ; ce qui ferait baisser la participation électorale (Riker et Ordeshook, 1968; Overbye, 1995). Dans les zones rurales, au contraire, la plus

<sup>11</sup> Une aire de diffusion se définit comme étant « la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées » (Statistique Canada, [http://www.census2006.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geo021\\_f.htm](http://www.census2006.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geo021_f.htm), page consultée le 13 mars 2012).

forte « pression sociale » pourrait conduire à augmenter le taux de participation. La seconde explication possible serait que la politique est moins impersonnelle dans les zones rurales et peu densément peuplées. Les citoyens, connaissant mieux les élus et étant mieux informés, se rendraient plus volontiers aux urnes le jour de l'élection. Ce faisant, nous observerions des taux de participation comparativement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines (Blank, 1974).

Nous mesurons la concentration de la population à l'aide de deux variables, soit le caractère rural de l'aire de diffusion et la densité de la population dans la circonscription électorale. La variable de ruralité ne comporte que deux catégories. En revanche, la variable de densité est continue. Pour simplifier la présentation de la variable, nous avons divisé l'échantillon en cinq sous-groupes de même taille (en quintiles), chaque groupe représentant 20 pour cent de l'échantillon total. Le premier groupe rassemble les sections de vote qui ont le plus petit niveau de densité de la population (0,07 habitant/km<sup>2</sup>). Le cinquième groupe rassemble celles qui ont le niveau de densité le plus élevé (12 375 habitants/km<sup>2</sup>).

**Tableau 3.1 - Taux estimés de participation (%) en fonction du caractère rural ou urbain de la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>n</i>
<i>Rural</i>	70	2 458
<i>Urbain</i>	70	36 201

$X^2 = 0,13$ ns

ns : non significatif

Envisageons tout d'abord l'impact de la variable de ruralité sur le taux de participation estimé. Nous constatons que ce dernier ne change pas que l'aire de diffusion soit rurale ou urbaine, comme le démontre le caractère non statistiquement significatif du  $\chi^2$  ( $X^2$ ). En d'autres termes, nous n'observons pas, pour l'élection provinciale de 2007, de différence significative en termes de participation électorale entre les aires de diffusion rurales et les aires de diffusion urbaines.

Considérons alors l'autre mesure de concentration de la population que nous avons retenue, la densité de la population enregistrée au niveau de la circonscription électorale. Il s'agit de savoir si l'on estime un taux de participation plus important dans les zones plus ou moins denses. Le tableau 3.2 apporte quelques éléments de réponse à cette question. La valeur de la mesure d'association linéaire, le D de Somers, est non significative. Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'y a pas de relation. D'après les éléments du tableau 3.2, il semble qu'il existe une relation de faible magnitude légèrement curvilinéaire. Nous voyons en effet que le taux estimé de participation est plus faible lorsque la densité est soit « très faible », soit « très forte » (68 % et 63 % respectivement). Pour les valeurs centrales de

densité, le taux de participation est aux alentours de 74 %.

**Tableau 3.2 - Taux estimés de participation (%) en fonction de la densité de la population dans les circonscriptions électorales**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	68	7 348
<i>Q2</i>	75	7 527
<i>Q3</i>	74	6 921
<i>Q4</i>	73	7 459
<i>Q5</i>	63	7 062

D de Somers = - 0,045ns

ns : non significatif

Ainsi, nous retenons de l'exploration des relations entre la concentration de la population et la participation électorale que ces deux phénomènes ne semblent pas fortement liés pour l'élection de 2007.

### **Diversité et participation électorale**

Le deuxième ensemble d'explications concerne l'effet de la diversité de la population. Dans cette étude, la diversité est mesurée par la part des immigrants dans la population d'une circonscription électorale par rapport à celle des francophones. Comme le soulignent avec raison White, Nevitte, Blais, Everitt, Fournier et Gidengil (2006), il n'est pas théoriquement clair que l'on doit s'attendre à ce que la part des immigrants influence à la hausse ou à la baisse le taux de participation. Il en va de même pour la part des francophones. D'un côté, il est possible de soutenir que seules les communautés les mieux intégrées participent électoralement de manière numériquement importante. De l'autre, il est également tout à fait possible de croire que, justement, les immigrants et les non francophones sont d'autant plus attachés à l'exercice démocratique ; appartenant à des minorités, ils voient toute l'importance de leur investissement électoral.

Nous mesurons la diversité à l'aide de deux variables : la part des immigrants et la part des francophones dans la population de l'aire de diffusion. Comme précédemment, nous avons délimité cinq catégories pour chacune de ces variables, chacune des catégories comprenant 20 % de la distribution de la variable concernée. Les cinq catégories pour la part des immigrants sont : Q1 (0 % de la population de l'aire de diffusion), Q2 (de 0,1 % à 2,4 %), Q3 (de 2,4 % à 6,2 %), Q4 (de 6,2 % à 20,9 %) et Q5 (de 20,9 % à 69,5 %). Les cinq catégories pour la part des francophones sont : Q1 (de 1,90 % à 64,4 % de la population), Q2 (de 64,4 % à 91,2 %), Q3 (de 91,2 % à 97,5 %), Q4 (de 97,5 % à 99,4 %) et Q5 (100 %).

La valeur de la statistique D de Sommers (-0,13), rapportée sous le tableau 3.3, nous permet de conclure à l'existence d'une association négative et statistique-

ment significative entre la part des immigrants dans l'aire de diffusion et le taux de participation estimé. Autrement dit, plus la part des immigrants est importante, moins le taux de participation est élevé. Toutefois, il convient de préciser que la différence importante se situe entre la catégorie Q5 et les autres catégories. La définition du seuil pour cette catégorie dépend de la distribution de la variable et correspond à 20 % des aires de diffusion dans lesquelles la part des immigrants est la plus grande. Nous voyons donc que dans les aires de diffusion où la part des immigrants dépasse 20,9 %, le taux estimé de participation est environ 15 points de pourcentage inférieur à ce que nous estimons pour les autres aires de diffusion.

**Tableau 3.3 - Taux estimés de participation (%) en fonction de la part des immigrants dans la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	72	8 660
<i>Q2</i>	73	7 168
<i>Q3</i>	74	7 493
<i>Q4</i>	72	7 638
<i>Q5</i>	58	7 700

D de Somers= - 0,11\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

Nous utilisons une seconde mesure de la diversité de la population : la part des francophones dans la population de l'aire de diffusion. Cette variable est caractérisée par une distribution très asymétrique ce qui rend bien compte du fait que, dans la plupart des aires de diffusion, les francophones forment une très large majorité de la population. Deux points sont essentiels à retenir du tableau 3.4. Le premier est qu'il existe bien une relation positive qui est statistiquement significative entre la part de francophones dans la population et le taux de participation. Le second élément d'importance est que l'on observe une différence majeure entre la première catégorie d'une part, et les autres catégories d'autre part. Autrement dit, dans les aires de diffusion où les francophones forment moins des deux tiers de la population, on estime que le taux de participation sera d'environ 15 points de pourcentage inférieur à ce qu'il sera pour les autres aires de diffusion. Il convient là encore de ne pas tirer de conclusion sur les comportements individuels.

Une relation empirique entre la diversité de la population et la participation électorale est bel et bien observable. Elle a la caractéristique suivante : la véritable différence en termes de participation électorale se situe entre les contextes dans lesquels la population est très diverse, où l'abstention électorale est significativement plus importante, et les contextes où la population est moins diverse.

**Tableau 3.4 - Taux estimés de participation (%) en fonction de la part des francophones dans la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	72	8 660
<i>Q2</i>	73	7 168
<i>Q3</i>	74	7 493
<i>Q4</i>	72	7 638
<i>Q5</i>	58	7 700

D de Somers = 0,15\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

### **Proportions de jeunes et de diplômés et participation électorale**

Le troisième ensemble d'explications porte sur des facteurs démographiques classiques (Verba et Nie, 1972) : l'âge et la scolarité. La recherche conduite au niveau individuel (au niveau des électeurs) montre, comme nous l'avons vu au chapitre 2, que les jeunes ont tendance à moins participer au processus électoral que les autres électeurs. Ce phénomène est repérable dans de nombreuses démocraties (Blais et al. 2002; 2004; Franklin, 2004; Lyons et Alexander, 2000), y compris au Québec (Gélineau et Morin-Chassé, 2009). De la même manière, il est couramment admis que l'éducation et la participation électorale entretiennent au niveau individuel une relation positive extrêmement solide (Miller et Shanks, 1996; Verba et al., 1995). Ces éléments nous donnent une indication quant aux attentes que l'on peut formuler au niveau agrégé. Ainsi, on peut supposer que les aires de diffusion dans lesquelles la part des « jeunes » est élevée devraient connaître des taux de participation inférieurs à celles où la part des jeunes est moins forte, et que les aires de diffusion dans lesquelles la part des diplômés est forte devraient connaître des taux de participation comparativement plus élevés. Tel que nous l'avons expliqué précédemment, repérer un effet au niveau agrégé ne permet toutefois pas de dire que les jeunes ou les diplômés de l'université participent plus ou moins aux élections que les autres groupes de la population.

Les caractéristiques d'âge et de scolarité sont tirées d'un modèle initialement formulé pour rendre compte de comportements électoraux individuels. Il convient donc d'être extrêmement prudent quant aux interprétations que l'on pourrait faire à partir de nos données agrégées. Plus exactement, il ne faut pas prêter aux individus ce qui pourrait n'être que des effets d'agrégation. Il est en effet impossible de certifier que les observations ne sont pas affectées pas des variables antécédentes ou que les effets de plusieurs variables ne se recoupent pas.

Commençons par examiner comment la part des 15–29 ans dans la population affecte le taux estimé de participation. Pour ce faire, nous avons créé cinq catégories comprenant chacune environ 20 % de la population. La première catégorie (Q1) rassemble les aires de diffusion dans lesquelles entre 3 % et 15 % de la

population a entre 15 et 29 ans. La deuxième catégorie (Q2) rassemble les aires de diffusion dans lesquelles la population de 15–29 ans représente entre 15 % et 17,5 % de la population totale. La troisième catégorie (Q3) regroupe les aires où la proportion des « jeunes » se situe entre 17,5 % et 19,5 %. La quatrième catégorie (Q4) concerne les aires de diffusion dans lesquelles la part des « jeunes » se situe entre 19,5 % et 22 %, alors que la dernière catégorie (Q5) regroupe les aires de diffusion dans lesquelles la part des jeunes se situe au-delà de 22 %. Notons que la valeur maximale que prend la part des 15–29 ans est 56 %.

Le tableau 3.5 appelle deux remarques. Tout d’abord, tel qu’indiqué par la valeur statistiquement significative du D de Somers, la relation entre la part des jeunes et le taux estimé de participation est significative et négative. Plus intéressant encore, nous remarquons que la réelle différence entre les catégories d’aires de diffusion en fonction de la concentration des jeunes n’est visible que lorsque les jeunes constituent plus de 22 % de la population de l’aire de diffusion (Q5). Dans ce cas précis, le taux de participation estimé est d’environ 64 %, soit 6 à 8 points de pourcentage plus faible que pour les autres catégories.

**Tableau 3.5 - Taux estimés de participation (%) en fonction de la part des 15-29 ans dans la population de l’aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	72	7 790
<i>Q2</i>	72	7 754
<i>Q3</i>	70	7 587
<i>Q4</i>	71	7 746
<i>Q5</i>	64	7 668

D de Somers = – 0,06\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

Voyons maintenant ce qu’il en est de la relation entre la part des diplômés dans l’aire de diffusion et le taux estimé de participation dans cette aire de diffusion. Nous avons délimité cinq catégories, chacune comportant environ 20 % de la population. La première catégorie (Q1) rassemble les aires de diffusion dans lesquelles entre 0 et 10,4 % de la population est diplômée de l’université ; la deuxième catégorie (Q2) couvre la plage allant de 10,4 % à 17,9 % ; la troisième (Q3), de 17,9 % à 27,5 % ; la quatrième (Q4), de 27,5 % à 44,2 % ; et enfin la cinquième (Q5), de 44,2 % à la valeur maximale soit, 88,2 %.

À la lecture du tableau 3.6 nous remarquons tout d’abord que la mesure d’association n’est pas significative, ce qui signifie simplement qu’il n’y a pas d’association linéaire entre la part des diplômés de l’université dans la population et le taux de participation estimé. Cependant, l’examen des cases du tableau se révèle riche d’enseignements. Nous remarquons en effet, comme dans le cas de la densité, que nous avons affaire à une relation curvilinéaire quoique d’amplitude

relativement restreinte. Nous remarquons ainsi que le taux estimé de participation est plus bas lorsque la part des diplômés de l'université est très faible (Q1), mais aussi lorsqu'elle est très forte (Q5). La relation est donc plus forte pour les catégories ayant une proportion de diplômés moyenne par rapport à l'ensemble de la population. Autrement dit, la relation entre la part des diplômés et le taux de participation est très faible mais a une tendance curvilinéaire.

**Tableau 3.6 - Taux estimés de participation (%) en fonction de la part des diplômés de l'université dans la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	68	7 800
<i>Q2</i>	71	7 740
<i>Q3</i>	73	7 720
<i>Q4</i>	70	7 820
<i>Q5</i>	67	7 579

D de Somers = - 0,02ns

ns : non significatif

Les variables traditionnelles envisagées au niveau agrégé apportent quelques éléments d'information. Nous observons ainsi que les aires de diffusion où les jeunes constituent une part importante de la population ont tendance à connaître un taux de participation légèrement inférieur. Par ailleurs, il ne semble pas que la part des diplômés de l'université dans la population soit associée à la participation électorale.

### Contexte économique et participation électorale

Outre les trois explications démographiques traditionnelles, nous considérons également les facteurs contextuels d'ordre économique qui pourraient influencer sur le taux de participation. Il s'agit du revenu médian dans l'aire de diffusion et du taux de chômage. L'argument reliant le revenu médian à la participation électorale est lui aussi au cœur du modèle de Verba et Nie (1972). On peut présumer que le revenu médian est associé à la participation électorale de manière positive. Inversement, le taux de chômage, en tant qu'indicateur d'adversité économique, est théoriquement censé déprimer la participation électorale lorsqu'il est élevé (Rosenstone, 1982).

**Tableau 3.7 - Taux estimés de participation (%) en fonction du revenu médian de la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	61	7 761
<i>Q2</i>	69	7 713
<i>Q3</i>	72	7 831
<i>Q4</i>	72	7 623
<i>Q5</i>	75	7 731

D de Somers=0,13\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

C'est parce que les théories antérieures nous suggèrent que ces deux variables ont un réel effet que nous les avons retenues. Elles ont été découpées en cinq catégories représentant chacune environ 20 % des aires de diffusion contenues dans la banque de données. La première catégorie (Q1) représente un revenu médian inférieur à 19 135 \$. Les catégories suivantes rassemblent les circonscriptions dans lesquelles le revenu médian se situe entre 19 136 \$ et 23 374 \$ (Q2), 23 375 \$ et 27 568 \$ (Q3), 27 569 \$ et 32 257 \$ (Q4) et au-delà de 32 258 \$ (Q5). Nous voyons à la lecture du tableau 3.7 que le taux de participation électorale évolue positivement en fonction du revenu médian. Cette relation est statistiquement significative comme le montre la valeur du D de Somers. Nous remarquons ainsi que dans les aires de diffusion où le revenu médian est très faible, le taux estimé de participation est d'environ 61 % alors qu'il est de 72 % dans les aires de diffusion où le revenu médian dépasse 28 000 \$. Il atteint même 75 % dans les aires de diffusion où le revenu médian dépasse 32 000 \$.

Examinons maintenant ce qu'il en est de l'effet du taux de chômage sur le taux estimé de participation électorale. Là encore, les aires de diffusion ont été regroupées en cinq catégories selon le taux de chômage qu'elles connaissent : la première catégorie (Q1) regroupe les aires de diffusion ayant un très faible taux de chômage, c'est-à-dire inférieur à 2,4 %. La deuxième catégorie (Q2) comprend les aires de diffusion se situant entre 2,5 % et 4,5 %. Suivent les aires de diffusion dans lesquelles le taux de chômage se situe entre 4,6 % et 6,5 % (Q3), puis entre 6,6 % et 10,3 % (Q4). La dernière catégorie (Q5) est celle des aires de diffusion connaissant un taux de chômage très élevé, c'est-à-dire au-delà de 10,3 %.

Les résultats du tableau 3.8 sont sans appel et confirment la thèse de l'impact du contexte économique sur la participation électorale. Le D de Somers de -0,11 est statistiquement significatif et indique l'existence d'une relation négative entre le taux de chômage et la participation électorale estimée. Nous remarquons ainsi que dans les aires de diffusion où le taux de chômage est faible, la participation estimée est de l'ordre de 73 %. Elle n'est plus que de 62 % dans les aires de diffusion où le taux de chômage est très élevé.

**Tableau 3.8 - Taux estimés de participation (%) en fonction du taux de chômage dans la population de l'aire de diffusion**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	73	7 801
<i>Q2</i>	73	8 070
<i>Q3</i>	72	7 456
<i>Q4</i>	68	7 653
<i>Q5</i>	62	7 679

D de Somers=-0.11\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

## Compétition électorale et participation électorale

Il convient enfin d'envisager un cinquième ensemble d'explications : l'effet de la compétition électorale sur la participation électorale (Blais, 2000 : 58-60; Geys, 2006 : 646-648; Matsusaka et Palda, 1993 : 858-860). Nous considérons ici deux variables qui mesurent l'intensité de la compétition, quoique de manière différente. La première reflète, en pourcentage des scrutins obtenus, l'écart entre le premier et le deuxième candidat. Cette mesure dépeint bien la compétition électorale dans les scrutins uninominaux majoritaires à un tour tel que celui en vigueur au Québec dans la mesure où il n'y a qu'un élu par circonscription (Blais et Lago, 2009). Un fort écart signifie que le premier candidat a gagné aisément et, par conséquent, que l'élection n'a pas été compétitive. Il convient également de considérer un autre élément de la dynamique politique québécoise contemporaine : l'émergence des tiers partis (Bélanger et Nadeau, 2009). En effet, il est nécessaire de prendre en compte dans l'évaluation du degré de compétition électorale le fait que des partis autres que le Parti libéral du Québec et le Parti Québécois obtiennent une quantité importante de votes dans certaines circonscriptions. Il existe pour ce faire une mesure très couramment utilisée qui est le « nombre de partis effectifs » (*effective number of parties*) de Laakso et Taagepera (1979). Cette mesure peut être définie comme étant le nombre de partis « viables » ou « importants » dans un système comprenant plusieurs partis de taille inégale (Golosov, 2010 : 171). Il est calculé comme étant l'inverse de la somme des carrés des scores obtenus par chaque parti dans une circonscription électorale donnée. D'une manière générale, nous nous attendons à ce que ces deux mesures donnent la même image de la relation supposée positive entre la compétitivité électorale et la participation (Blais, 2006; Franklin, 2004). La littérature savante suggère deux raisons pour que cette relation soit positive. La première est invoquée par les tenants de l'approche du choix rationnel (Matsusak et Palda, 1993). Selon ces auteurs, lorsque la compétition est intense, les chances pour que le vote d'un citoyen soit déterminant quant au résultat sont plus grandes, encourageant ainsi chacun à participer. L'autre raison tient au fait que, lorsque la compétition est plus intense, les élites politiques (aussi bien les partis politiques que les médias) offrent une couverture plus détaillée de la campagne, ce qui a certainement pour effet d'attirer plus d'électeurs vers les urnes (Cox et Munger, 1989; Denver et Hands, 1974).

Il convient de détailler un peu plus ces variables. La première est la « marge », c'est-à-dire l'écart (en points de pourcentage) qui sépare les deux premiers candidats lors de l'élection provinciale de 2003. Si nous recourons à la valeur de l'élection 2003, c'est parce que la littérature sur le sujet précise qu'il convient d'utiliser des valeurs des élections antérieures (Mueller, 2003). Comme auparavant, nous avons regroupé les valeurs de la variable « marge » en cinq catégories : écart inférieur à 3,9 % (Q1), entre 3,9 % et 8 % (Q2), entre 8 % et 16,8 % (Q3), entre 16,8 % et 31,2 % (Q4) et au-delà de 31,2 % (Q5).

La relation négative que l'on peut observer à partir du tableau 3.9 suggère que le degré de compétition électorale influence positivement le taux estimé de participation. Les résultats présentés sont donc conformes à nos attentes. Nous voyons en effet qu'il existe une relation significative et négative entre l'écart séparant les deux candidats ayant recueilli le plus de suffrages lors de l'élection de 2003 et le taux de participation estimé lors de l'élection de 2007. Nous remarquons que le taux de participation estimé n'est que de 61 % lorsque l'écart était très important en 2003. Par contraste, il est entre 11 et 14 points de pourcentage plus élevé lorsque l'écart était inférieur à 16,8 %.

**Tableau 3.9 - Taux estimés de participation (%) en fonction de l'écart entre les deux premiers candidats aux élections dans la circonscription électorale provinciale**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	74	7 456
<i>Q2</i>	76	7 102
<i>Q3</i>	72	7 613
<i>Q4</i>	70	7 268
<i>Q5</i>	61	6 878

D de Somers=- 0,13\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

Tel que mentionné plus haut, la marge entre les meneurs dans une circonscription n'est pas le seul indicateur de la compétition électorale, d'où l'importance d'inclure la mesure complémentaire qu'est le « nombre effectif de partis » à l'analyse. Cette variable permet d'apporter un éclairage quantitatif sur le nombre de partis réellement compétitifs lors de l'élection. Plus il y a de partis compétitifs, plus l'élection est compétitive. Comme précédemment, nous avons réparti les valeurs du nombre effectif de partis en cinq catégories allant de 1,2 à 2,41 (Q1) ; de 2,42 à 2,64 (Q2) ; de 2,64 à 2,78 (Q3) ; de 2,78 à 2,93 (Q4) ; puis de 2,93 à 3,26 (Q5), cette dernière valeur étant le nombre maximal de partis effectifs.

Le tableau 3.10 renforce la conclusion obtenue avec l'indicateur précédent (la marge). Nous voyons en effet que, dans les circonscriptions les moins compétitives (ce qui correspond à la catégorie Q1 dans le tableau 3.10), le taux estimé de participation n'est que de 61 %, alors qu'il est de 70 % pour la seconde catégorie et atteint même 75 % là où l'élection de 2003 était très compétitive.

**Tableau 3.10 - Taux estimés de participation (%) en fonction du nombre de partis effectivement compétitifs aux élections de 2003 dans la circonscription électorale provinciale**

	<i>Taux estimé de participation</i>	<i>N</i>
<i>Q1</i>	61	7 350
<i>Q2</i>	70	7 595
<i>Q3</i>	74	6 921
<i>Q4</i>	74	7 226
<i>Q5</i>	75	7 225

D de Somers = 0,13\*\*\*

\*\*\* : relation significative au seuil de 0,1

### **Analyse multivariée de la participation**

Pour s'assurer de la robustesse des résultats obtenus dans les analyses bivariées, il convient d'envisager un modèle multivarié par lequel il est possible d'estimer la force de la relation entre chaque variable et la participation en prenant en compte l'effet des autres variables. Plus spécifiquement, nous cherchons maintenant à estimer les chances (la probabilité) qu'un électeur vote compte tenu de diverses variables contextuelles, mais aussi individuelles. Afin d'obtenir le portrait le plus complet possible de la situation, nous présentons deux modèles multivariés : l'un dans lequel toutes les variables contextuelles sont introduites et l'autre dans lequel on ajoute à ces dernières les variables individuelles que sont l'âge des électeurs, leur sexe ainsi que la génération à laquelle ils appartiennent (voir tableau 2.3). Nous présentons ensuite les prédictions que l'on peut faire à partir du modèle et selon divers scénarios.

Le tableau 3.11 contient le résultat de l'estimation de chacun des deux modèles. Il faut toutefois préciser que nous avons estimé les modèles 1 et 2 deux fois chacun, car les deux variables mesurant le degré de compétition électorale (c'est-à-dire la « marge » et le nombre effectif de partis) sont fortement corrélées et ne peuvent être estimées en même temps sans que cela n'affecte les résultats. D'une manière générale, nous remarquons que les coefficients attachés aux variables contextuelles ne changent pas d'un modèle à l'autre. Cela signifie que l'introduction des variables individuelles d'âge, de sexe et de génération ne modifie pas l'impact des variables contextuelles sur la participation électorale. Tel que nous l'avons remarqué lors des analyses bivariées, les variables mesurant la concentration de la population n'ont pas d'effet sur la participation électorale. Ce résultat est confirmé.

**Tableau 3.11 - Modèles de régression logistique multivariée  
de la participation électorale**

	<b>Modèle 1a</b>	<b>Modèle 1b</b>	<b>Modèle 2a</b>	<b>Modèle 2b</b>
<b>Aire de diffusion rurale</b>	-0,009 (0,074)	-0,009 (0,072)	-0,022 (0,077)	-0,021 (0,075)
<b>Densité</b>	0,000 (0,000)	-0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	-0,000 (0,000)
<b>Immigrants (%)</b>	-0,001 (0,004)	-0,001 (0,003)	-0,001 (0,003)	-0,001 (0,003)
<b>Francophones (%)</b>	0,007** (0,003)	0,008** (0,003)	0,008** (0,003)	0,008** (0,003)
<b>Jeunes (%)</b>	-0,012** (0,004)	-0,012** (0,004)	-0,005 (0,004)	-0,005 (0,004)
<b>Diplômés (%)</b>	0,012** (0,004)	0,013*** (0,004)	0,013*** (0,004)	0,014*** (0,004)
<b>Diplômés (%)<sup>2</sup></b>	-0,000* (0,000)	-0,000* (0,000)	-0,000** (0,000)	-0,000** (0,000)
<b>Revenu médian (\$)</b>	0,000** (0,000)	0,000** (0,000)	0,000*** (0,000)	0,000*** (0,000)
<b>Chômage (%)</b>	-0,019*** (0,004)	-0,018*** (0,004)	-0,019*** (0,004)	-0,018*** (0,004)
<b>Écart électoral (%)</b>	-0,603** (0,196)		-0,590** (0,193)	
<b>Nombre de partis effectifs</b>		0,273*** (0,083)		0,278*** (0,082)
<b>Âge</b>			0,086*** (0,010)	0,086*** (0,010)
<b>Âge<sup>2</sup></b>			-0,001*** (0,000)	-0,001*** (0,000)
<b>Sexe (femme)</b>			0,120*** (0,023)	0,121*** (0,023)
<b>Baby-boomers</b>			-0,475*** (0,069)	-0,476*** (0,070)
<b>Génération 60</b>			-0,850*** (0,098)	-0,850*** (0,098)
<b>Génération 70</b>			-0,996*** (0,132)	-0,998*** (0,132)
<b>Génération 80</b>			-1,014*** (0,180)	-1,015*** (0,179)
<b>Constante</b>	0,279 (0,317)	-0,564* (0,226)	-1,048* (0,460)	-1,888*** (0,405)
<b>N</b>	36203	36203	36203	36203
<b>Pseudo R<sup>2</sup></b>	0,03	0,03	0,05	0,05
<b>Wald Chi<sup>2</sup></b>	308,8***	307,4***	1332,03***	1333,6***

Notes : \*\*\* p < 0,001; \*\* p<0,01; \* p<0,05. Erreurs types entre parenthèses.

par les modèles multivariés. Parmi les variables de diversité, seule la part des francophones atteint le seuil de signification statistique, mais dans la mesure où elle est corrélée avec la part d'immigrants, le fait d'enlever cette variable permet à la part des immigrants d'être significative. Nous retrouvons ensuite des effets déjà repérés, à savoir que l'augmentation de la part de jeunes dans l'aire de diffusion est associée à une baisse de la participation électorale dans cette même aire, quoique cet effet ne résiste pas à l'introduction de variables de contrôle. Pour ce qui est de la part des diplômés dans la population, l'effet est bel et bien curviligne, conformément à ce que nous avons observé plus tôt.

Étant donné le signe des coefficients, nous remarquons que les aires de diffusion dans lesquelles la part des diplômés est soit très faible, soit très forte, correspondent aux aires de diffusion pour lesquelles on estime les taux de participation électorale les plus faibles<sup>12</sup>. Les variables économiques sont statistiquement significatives en dépit des changements dans les deux ensembles de modèles. Ainsi le revenu médian et le taux de chômage influencent-ils respectivement à la hausse et à la baisse la participation électorale. Considérant finalement l'impact de la compétition électorale, nous observons que celui-ci est bel et bien positif, ce que suggèrent à la fois le signe négatif devant le coefficient de la variable d'écart et le signe positif devant le coefficient attaché au nombre de partis effectifs.

## **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons envisagé l'impact de cinq explications potentielles du taux de participation électorale au niveau agrégé. Parmi celles-ci, quatre se révèlent conformes à nos prévisions. Si la concentration de la population n'affecte pas la participation électorale, la diversité sociale et la part de jeunes dans la circonscription tendent à influencer négativement cette participation, tandis que les aires de diffusion économiquement favorisées et électoralement compétitives entretiennent plutôt une relation positive avec elle. Les contextes socio-démographique, économique et institutionnel importent donc lorsque l'on tente de comprendre la participation électorale. Il est important de souligner que les explications classiques de la participation testées dans ce chapitre se révèlent tout à fait pertinentes pour rendre compte de l'élection provinciale québécoise de 2007 plus spécifiquement, puisqu'il s'agit de la seule soumise au test statistique.

<sup>12</sup> La spécification correcte serait de permettre un terme quadratique.

## *Conclusion*

---

Nous avons débuté ce texte en identifiant plusieurs interrogations. À quand remonte la chute du taux de participation aux élections générales québécoises ? Le taux de participation varie-t-il en fonction de l'âge ou du sexe ? Le niveau de participation varie-t-il en fonction du lieu de résidence des électeurs (rural/urbain) et de leurs caractéristiques sociodémographiques (niveau de scolarité, revenu, composition ethnique, etc.) ? L'idée était de dresser un portrait le plus exhaustif possible de l'évolution de la participation électorale au Québec depuis 1985.

En tentant de répondre à ces questions, les trois chapitres de ce rapport ont identifié un certain nombre de conclusions. Celles-ci peuvent être regroupées en deux grandes catégories. La première concerne les caractéristiques individuelles des électeurs. Cette catégorie d'enjeux nous amène à nous questionner sur l'électeur lui-même. Dans cette perspective, si l'on souhaite contrer le déclin de la participation, il faut avant tout concevoir des politiques publiques qui sont dirigées directement vers les électeurs sur le plan individuel. La deuxième catégorie de conclusions regroupe les caractéristiques systémiques et institutionnelles. Les enjeux de cette catégorie touchent davantage les lois, règlements et structures qui encadrent les élections québécoises.

Évidemment, les conclusions de cette étude ne sont que partiellement satisfaisantes puisqu'elles soulèvent une série de nouvelles interrogations. Pourquoi les jeunes votent-ils moins ? Pourquoi leur participation s'atténue-t-elle progressivement d'une génération à l'autre ? Et pourquoi l'écart entre les hommes et les femmes s'est-il accru d'une génération à l'autre ? Puisque les changements de la participation électorale semblent trouver leur origine au sein des cohortes de jeunes électeurs, la réponse à ces questions passe inévitablement par une meilleure compréhension du processus de socialisation des électeurs (Franklin, 2004; Franklin et al., 2004). La littérature qui étudie le comportement individuel des électeurs offre quelques pistes de solution. Trois facteurs issus de cette littérature sont d'ailleurs susceptibles de contribuer à l'explication du déclin de la participation électorale récemment observé : le sens du devoir civique, l'intérêt pour la politique et la socialisation politique. Ainsi, les jeunes des récentes cohortes ne considéreraient pas l'action de voter comme un devoir civique au même degré que les électeurs des cohortes antérieures (Blais, 2000). Il semblerait aussi que ces mêmes jeunes soient moins intéressés par la politique (Blais et Loewen, 2011; Blais et al., 2004). En outre, on rapporte que la transformation du processus de socialisation politique des jeunes aurait rendu les nouvelles générations

d'électeurs plus individualistes et moins tolérantes (Howe, 2010). Enfin, peut-être que l'écart de la participation entre les hommes et les femmes peut s'expliquer (du moins en partie) par la plus faible participation des hommes aux études collégiales et universitaires (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2009 : p. 5).

Quoi qu'il en soit, la situation décrite dans cette recherche mérite que l'on continue d'explorer le mystère du déclin de la participation en approfondissant notre compréhension du comportement des plus récentes cohortes d'électeurs. Après tout, ce sont ces électeurs qui formeront l'électorat de demain. Et tant que notre système politique reposera sur les élections pour en assurer le bon fonctionnement, il importe grandement de s'en préoccuper.

# Références

---

BÉLANGER, É. et R. NADEAU. (2009) *Comportement électoral des Québécois*, Presses de l'Université de Montréal.

BLAIS, A. (2000) *To Vote or Not to Vote : The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, University of Pittsburgh Press.

BLAIS, A. (2006) « What affects Turnout », *Annual Review of Political Science*, Vol. 9 : 111-125.

BLAIS, A., E. GIDENGIL et N. NEVITTE. (2004) « Where Does Turnout Decline Come From ? », *European Journal of Political Research*, Vol. 43, No. 2 : 221-236.

BLAIS, A., E. GIDENGIL, R. NADEAU et N. NEVITTE. (2002) *The Anatomy of a Liberal Victory*, Broadview Press.

BLAIS, A. et I. LAGO. (2009) « A General Measure of District Competitiveness », *Electoral Studies*, Vol. 28 : 94-100.

BLAIS, A. et P. LOEWEN. (2011) « Participation électorale des jeunes au Canada », *Élections Canada*. Document de travail.

COX, G.W. et M.C. MUNGER. (1989) « Closeness, Expenditure and Turnout in the 1982 U.S. House Elections », *The American Political Science Review* , Vol. 83, No. 1 : 217-231.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DU CANADA. (2009) *Postsecondary Enrollment and Graduation*.

DENVER, D.T. et H.T.G. HANDS. (1974) « Marginality and Turnout in British General Elections », *British Journal of Political Science*, Vol. 4, No. 1 : 17-35.

DUVAL, D. (2005) « Recension des écrits sur la participation électorale », *Études électorales*, Directeur général des élections du Québec.

ÉLECTIONS CANADA. (----) « Estimation du taux de participation par groupes d'âge à l'élection générale fédérale de 2008 ». Document de travail.

ÉLECTIONS CANADA. (2005) « Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 38e élection générale fédérale 28 juin 2004 ». Rapport final.

ÉLECTIONS CANADA. (2008) « Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 39e élection générale fédérale du 23 janvier 2006 ». Document de travail.

FOX, W. (1999) *Statistiques sociales*, Presses de l'Université Laval.

FRANKLIN, M. (2004) *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge University Press.

FRANKLIN, M. N., P. LYONS, and M. MARSH. (2004) « Generational Basis of Turnout in Established Democracies », *Acta Politica*, Vol. 39, No. 2 : 115-151.

GÉLINEAU, F et A. MORIN-CHASSÉ. (2009) « Les motifs de la participation électorale au Québec : Élection de 2008 », *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, No 1, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Québec, Université Laval.

GEYS, B. (2006) « Explaining voter turnout: A review of aggregate-level research » *Electoral Studies*, Vol.25, No. 4 : 637-663.

GOLOSOV, G.V. (2010) « The Effective Number of Parties: A New Approach », *Party Politics*, Vol. 16, No. 2 : 171-192.

HOWE, P. (2010) *Citizens Adrift: The Democratic Disengagement of Young Canadians*, UBC Press.

LAAKSO M. et R. TAAGEPERA. (1979) « "Effective" Number of Parties: A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, Vol. 12, No. 3 : 2-27.

LYONS, W. et R. ALEXANDER. (2000) « A Tale of Two Electorates : Generational Replacement and the Decline of Voting in Presidential Elections », *Journal of Politics*, Vol. 62 : 1014-1034.

MATSUSAKA, J.G. et F. PALDA. (1993) « The Downsian Voter Meets the Ecological Fallacy », *Public Choice*, Vol. 77, No. 4 : 855-878.

MILLER, W.E. et J.M. SHANKS. (1996) *The New American Voter*, Harvard University Press.

MUELLER, D.C. (2003) *Public Choice III*, Cambridge University Press.

NEVITTE, N., A. BLAIS, E. GIDENGIL et R. Nadeau. (1999) *Unsteady State : The 1997 Federal Election*, Oxford University Press.

OVERBYE, E. (1995) « Making a Case for the Rational, Self-regarding, “Ethical” Voter... and Solving the “Paradox of Not Voting” in the Process », *European Journal of Political Research*, Vol. 27, No. 3 : 369-396.

RIKER, W. et P. ORDESHOOK. (1968) « A Theory of the Calculus of Voting », *American Political Science Review*, Vol. 62, No. 1 : 25-42.

ROSENSTONE, S.J. (1982) « Economic Adversity and Voter Turnout », *American Journal of Political Science*, Vol. 26, No. 1 : 25-46.

VERBA, S., K.L. SCHLOZMAN et H.E. BRADY. (1995) *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Harvard University Press.

VERBA, S. et N.H. NIE. (1972) *Participation in America*, Harper Row.

WHITE, S., N. NEVITTE, A. BLAIS, J. EVERITT, P. FOURNIER et E. GIDENGIL. (2006) « Making Up for Lost Time: Immigrant Voter Turnout in Canada / Rattraper le temps perdu: le taux de vote des immigrants au Canada », *Electoral Insight/Perspectives Électorales*, Vol. 8, No. 2 : 10-16.

WOLFINGER, R.E. et J. ROSENSTONE. (1980) *Who Votes ?*, Yale University Press.



## *Annexe 1 : Considérations méthodologiques*

---

À ce jour, l'ensemble des recherches qui ont permis de documenter le phénomène générationnel repose sur des données de sondage d'opinion publique. Pourtant, ce type de données comporte deux lacunes importantes. D'une part, ces enquêtes tendent à surévaluer les taux de participation en raison de la tendance qu'ont les répondants à opter pour les réponses socialement souhaitables et la prédisposition des votants à répondre aux enquêtes électorales. D'autre part, la taille limitée des enquêtes d'opinion publique ne permet pas d'estimer avec précision le taux de participation chez des sous-groupes de l'électorat tels que les jeunes.

Les données nécessaires à la réalisation de ce projet proviennent principalement des listes électorales annotées du Directeur général des élections du Québec. En plus d'indiquer l'âge des électeurs, ces listes nous permettent d'identifier ceux ont voté et ceux qui n'ont pas exercé leur droit de vote. Les listes annotées sont conservées en archives par l'organisme, et ce, depuis les années 1960. Les listes des élections de 1998, 2003, 2007 et 2008 étaient disponibles en format papier tandis que les listes antérieures ont dû être consultées à l'aide de lecteurs de microfilms. Nous avons dû limiter notre analyse aux élections générales depuis 1985 puisqu'avant cette date, la loi électorale n'exigeait pas que les électeurs déclarent leur âge, une variable essentielle à notre étude.

Afin de pouvoir analyser les listes électorales annotées, nous avons dû transférer leur contenu sur un support informatique. Étant donné le temps et les coûts associés à une telle opération, il n'était pas possible d'envisager la numérisation des données pour l'ensemble des électeurs inscrits à ces listes. Nous avons donc procédé par échantillonnage.

### **Stratégie d'échantillonnage**

L'échantillon a été construit à l'aide d'une stratégie à deux degrés. Le premier degré prévoyait la sélection au hasard d'une série de grappes (correspondant aux sections de vote) pour représenter l'électorat. Ce faisant, l'échantillon n'inclut aucune observation provenant des sections de votes non sélectionnées. Le deuxième degré prévoyait la sélection aléatoire d'un échantillon d'électeurs dans chacune des grappes retenues. Nous avons donc procédé à un tirage aléatoire de 500 sections de vote pour chacune des élections retenues dans l'étude. Dans chacune des sections de vote, nous avons retenu un électeur sur trois.



Le tableau A.2 illustre la composition démographique de la banque de données. En lisant le tableau à l'horizontale, on remarque que la banque de données comporte un nombre considérable d'individus dans la vingtaine, la trentaine, la quarantaine, etc. En lisant le tableau à la verticale, on constate qu'elle comporte également des électeurs issus de différentes générations.

**Tableau A1.2 - La composition démographique de la banque de données**

	Nouveaux	Jeunes	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+	Total
Pré-baby-boomers	0	0	0	2 388	12 919	21 871	25 143	17 820	78 977
Baby-boomers	0	0	11 563	25 973	30 017	15 292	0	0	82 845
Génération 60	4 466	4 247	16 869	21 092	6 427	0	0	0	53 101
Génération 70	7 077	3 058	16 504	4 519	0	0	0	0	31 158
Génération 80	8 851	5 607	4 910	0	0	0	0	0	19 368
Total	20 394	12 912	49 846	53 972	48 363	37 163	25 143	17 820	266 613

### Calcul du taux de participation

Les études d'Élections Canada (Élections Canada, 2005, 2008) estiment les taux de participation à l'aide de deux principales sources de données : le registre national des électeurs et le recensement de la population. Dans un premier temps, Élections Canada utilise le nombre d'électeurs ayant voté par section de vote pour estimer le nombre (total et par groupe d'âge) d'électeurs ayant voté par circonscription (le numérateur). Dans un deuxième temps, on estime la taille (totale et par groupe d'âge) de l'électorat (le dénominateur) à l'aide des données du recensement. Selon Élections Canada, « l'utilisation du registre comme population de référence aurait été susceptible de fausser les résultats [...] » (Élections Canada, 2008 : 13).

Dans l'étude présente, les taux de participation sont calculés à l'aide des données des listes électorales uniquement. Tant le numérateur que le dénominateur servant aux calculs sont issus de l'échantillon d'électeurs provenant des listes électorales archivées. Cette approche a l'avantage de simplifier les ajustements nécessaires à l'estimation des taux de participation. En revanche, la précision de l'estimateur repose entièrement sur la qualité de l'échantillon et la fidélité des listes électorales.



## *Annexe 2 : Estimation du taux de participation aux élections générales du Québec*

---

**Tableau A2.1 - Estimation du taux de participation aux élections générales du Québec, 1985 2007**

	Taux estimé	Taux réel
1985	75,57	75,64
1989	74,55	74,95
1994	81,91	81,58
1998	78,38	78,32
2003	70,12	70,42
2007	69,87	71,23
2008	57,06	57,43



## *Annexe 3 : Estimation du taux de participation par groupe d'âge*

Le tableau A3.1 présente le taux de participation aux élections générales par groupe d'âge. Une lecture attentive des résultats nous permet de dénoter la présence d'un effet de « cycle de vie ». En effet, selon l'estimation, les électeurs de 18 à 24 ans ont toujours affiché un taux de participation inférieur aux groupes suivants. Il est également intéressant de remarquer que ce cycle de vie n'est pas tout à fait linéaire. Alors que la participation croît de façon constante avec l'âge, on remarque aussi qu'elle diminue chez les individus appartenant au groupe des 75 ans et plus.

**Tableau A3.1 - Taux de participation par groupe d'âge**

	1985	1989	1994	1998	2003	2007	2008
18-24 ans	64,33	62,43	73,38	65,38	52,66	54,46	36,15
25-34 ans	74,11	69,40	77,25	71,11	59,99	60,91	41,83
35-44 ans	80,03	78,41	83,87	80,29	69,33	69,88	51,65
45-54 ans	81,71	80,37	86,74	84,27	77,49	76,34	62,06
55-64 ans	81,97	81,25	86,03	86,69	80,11	78,23	70,40
65-74 ans	78,21	81,23	86,77	85,43	82,50	78,81	75,20
75+ ans	64,17	70,61	78,47	71,73	65,57	64,50	61,34
Total	75,66	74,55	81,97	78,39	70,13	69,87	57,06

Au cycle de vie s'ajoute un effet « générationnel », car on peut remarquer que le taux de participation dans les catégories des plus jeunes chute plus rapidement que dans les autres. S'il a chuté de près de 25 points entre 1994 et 2008 chez les 45-54 ans, de 16 points chez les 55-64 ans et de 12 points chez les 65-74 ans, la diminution est de 37 points chez les 18-24 ans et de 35 points chez les 25-34 ans. Ainsi, si les jeunes ont toujours moins voté que leurs concitoyens plus âgés, il semblerait que les jeunes des nouvelles générations sont de moins en moins portés à voter.



## *Annexe 4 : Estimation du taux de participation par groupe d'âge et par sexe*

**Tableau A4.1 - Taux de participation par groupe d'âge et sexe**

	1985		1989		1994		1998		2003		2007		2008	
	femmes	hommes												
Nouveaux	65,52	61,86	63,53	61,31	75,59	71,70	66,21	65,09	55,31	50,97	56,89	52,44	48,30	42,08
Jeunes	64,75	66,47	66,33	59,25	74,48	70,72	68,36	60,89	53,60	46,69	57,10	50,83	36,41	32,78
25-34 ans	74,15	74,31	72,44	66,55	80,36	74,15	73,22	68,97	62,75	57,22	65,12	56,98	43,81	39,89
35-44 ans	80,80	79,50	79,41	77,51	85,41	82,59	82,43	78,17	71,22	67,46	71,51	68,29	53,52	49,75
45-54 ans	80,79	82,79	81,26	79,60	87,66	86,19	85,61	82,93	78,53	76,42	77,28	75,32	63,55	60,50
55-64 ans	80,92	83,20	81,45	81,27	86,40	85,78	87,06	86,29	81,29	78,87	78,69	77,77	71,65	69,10
65-74 ans	76,41	80,78	80,29	82,73	85,80	87,93	83,38	87,84	82,22	82,85	78,32	79,37	74,92	75,50
75+ ans	61,89	68,76	68,68	74,06	75,19	83,55	67,43	79,17	61,44	72,86	61,00	70,38	58,21	66,33
Total	75,33	76,08	75,69	73,51	83,14	80,82	79,13	77,60	71,28	68,90	70,95	68,73	58,28	55,76



## *Annexe 5 : Estimation du taux de participation par cohorte d'électeurs*

**Tableau A5.1 - Taux de participation par cohorte d'électeurs**

	1985	1989	1994	1998	2003	2007	2008
1 (1912)	49,88	50,12					
2 (1916)	41,59	50,04					
3 (1919)	53,39	60,47	65,36				
4 (1923)	62,93	55,19	72,75				
5 (1927)	71,09	65,96	70,99	34,96			
6 (1931)	73,48	74,20	77,07	54,80	39,48	20,25	33,26
7 (1935)	75,09	80,32	84,98	78,56	53,09	42,64	31,04
8 (1936)	78,89	83,68	86,47	62,42	48,80	26,79	39,94
9 (1939)	84,97	86,21	84,79	74,72	60,00	47,50	44,49
10 (1944)	74,71	75,58	82,06	71,22	56,91	48,21	48,28
11 (1948)	82,88	83,00	87,35	82,98	74,84	67,49	60,39
12 (1952)	81,86	80,91	86,56	85,90	79,97	74,41	67,06
13 (1956)	81,81	80,91	86,06	87,87	83,98	77,93	70,46
14 (1960)	80,90	80,72	85,67	87,52	82,99	78,89	75,06
15 (1962)	81,60	81,70	85,91	85,02	79,62	78,75	74,54
16 (1966)	80,96	78,77	87,01	85,55	79,97	78,71	74,28
17 (1970)	77,65	77,89	85,64	83,96	79,05	77,99	68,79
18 (1973)	76,13	77,12	83,51	83,94	77,57	78,58	66,53
19 (1976)	73,69	73,17	83,78	81,13	75,30	76,36	63,70
20 (1981)	66,72	67,11	79,53	78,87	70,98	73,73	60,36
21 (1985)	63,45	63,12	76,66	75,02	67,02	71,63	54,52
22 (1989)		62,31	72,98	69,01	63,16	66,52	50,42
23 (1994)			73,67	64,77	59,24	64,10	47,46
24 (1998)				65,76	51,68	60,25	41,95
25 (2003)					54,57	52,99	36,88
26 (2007)						55,84	32,78
27 (2008)							44,15
Total	75,57	74,55	81,92	78,39	70,13	69,87	57,06

*Notes* : Les pourcentages représentent le taux de participation pour chacune des cohortes d'électeurs ayant obtenu le droit de vote pour la première fois à l'élection de l'année indiquée entre parenthèses. Les cohortes 1 (1912) à 9 (1939) n'incluent que les hommes, les femmes n'ayant obtenu le droit de vote qu'en 1940. Les cohortes 1 (1912) à 15 (1962) n'incluent que les individus qui avaient atteint l'âge de 21 ans au moment de l'élection de référence, le droit de vote n'ayant été accordé aux individus de 18 ans et plus qu'en 1963.

